LE JOURNAL DES PRADINOIS

Vivre @ Pradines

PRINTEMPS 2018
Numéro 34

PAGE 4 | Contrat Enfance Jeunesse

PAGE 6 | Rencontre avec notre député

PAGE 12 | Les 20 ans du Centre social

Pradines
une ville à la campagne

En couverture, photo de Lou Delbas, Manon Dubuc et Maëlys Hamada, distinguée par le jury du Concours photos pour le calendrier 2018

Le mot de la rédaction

Il y a des instants où l'on touche du doigt un avenir perceptible. Le projet de la salle festive et culturelle de Pradines devient réalité. Notre commune va enfin se doter d'un outil à l'image de nos attentes : pouvoir accueillir des manifestations de qualité, portées par un large public dans des conditions de confort d'assise et de modularité de configuration inégalées sur le territoire.

Nous allons passer à la phase d'orientation artistique et de programmation de cette salle, principalement dédiée à la diffusion des arts vivants : théâtre, cirque contemporain, mais aussi danse et concerts de musiques variées : classiques, lyriques ou actuelles, électroniques, du monde, variétés...

Que de choix pour s'ouvrir au large champ culturel qui nous entoure et combler le plus grand nombre !

Sa vocation festive et culturelle viendra satisfaire les écoles et les associations pour les spectacles de fin d'année, mais aussi les forums comme la Rentrée des associations, les Journées européennes du patrimoine et toutes les expositions d'art divers et manifestations cinéphiles grâce à l'achat d'un écran pour la diffusion vidéo.

Les travaux occasionnent de forts désagréments pour les riverains et usagers de la RD8, mais il nous faut passer par cette étape pour concrétiser ce projet patrimonial de Pradines des plus ambitieux !

Je ne sais pas pour vous, mais moi, j'ai hâte !

Bien à vous,

Géraldine Rouat
1ère adjointe au Maire
Culture & Communication
culture-communication@pradines.fr

Flashez ce QRcode avec votre smartphone et retrouvez toutes les actualités et services en lignes du site internet de Pradines.

Sommaire

Actualités P.4
Contrat Enfance jeunesse | 4

Éducation P.6
Rencontre avec Aurélien Pradié, député du Lot | 6

Social P.8
À l'Orée du Petit Bois | 8
Escale, les 20 ans du Centre social | 10

Vie Pradinoise P.12
"Faites de la musique" | 12
Boîtes à livres | 13
Concours photo | 14
Médiathèque | 15
Associons-nous ! | 16
Rétrospective en images | 18
Pradines opposition | 19
Carnet civil

Agenda P.24

Suivez-nous sur Facebook et abonnez-vous à la page Pradines (lien présent sur le site internet pradines.fr)

Trimestriel édité par la ville de Pradines, allée F. Mitterrand - 46090 Pradines / 05 65 53 26 00 / www.pradines.fr / mairie@pradines .fr
Directeur de la publication : Denis Marre
Comité de rédaction : Géraldine Rouat, Roland Arcache, Michel Bellamy, Vincent Castel, Katia Chipolina, Sylvie Couderc, L'Escale, Rose-Marie Filles, Sandra Marsis, Muriel Molières, Agnès Pagès, Françoise Vandermesse.
Crédits photographiques ou visuels : l'Escale, Françoise Vandermesse, Sylvie Couderc, Michel Bellamy, Bibliothèque Départementale de Prêt, Médiathèque de Pradines, Géraldine Rouat.
Imprimerie : Press Indé

Le mot du maire

Denis Marre,
Maire de Pradines

Conseiller départemental

Vice-président en charge de l'Économie du Grand-Cahors

CHÈRES PRADINOISES
CHERS PRADINOIS

Depuis quelques semaines, nous avons débuté le dernier tiers de notre mandat. C'est avec beaucoup de sérénité et de confiance que nous entrons dans ce moment privilégié où les projets prennent forme et se réalisent.

Notre premier grand projet a été "livré" aux Pradinois puisque les travaux de l'école Jean-Moulin sont achevés. Durant neuf mois, il a fallu gérer la coactivité des entreprises tout en assurant la sécurité des usagers. La qualité du dialogue entre l'architecte, les entreprises, les enseignants et les parents d'élèves, l'implication quotidienne du personnel des écoles, de nos services techniques et administratifs et pour finir, la réactivité des élus à l'écoute des problèmes du quotidien ont permis un très bon déroulement de ces travaux. J'exprime toute ma gratitude à l'ensemble de ces acteurs, très professionnels, qui ont conduit à la réussite de ce projet.

Que de chemin parcouru au bénéfice de nos chères enfants, depuis la création de l'Accueil de loisirs associé à l'école fin 2014, la mise en place de l'école numérique dans nos 3 établissements et ces derniers travaux !

Au moment où le département perd 347 élèves et donc des postes d'enseignants, nous sommes assurés de maintenir les effectifs de nos écoles à Pradines.

Le point de collecte des déchets verts avec des bennes enfouies a été installé sur un terrain municipal depuis bientôt 3 mois, il correspond à un vrai besoin et rencontre un franc succès.

Un tiers de l'éclairage public a maintenant été changé et nous atteindrons 80 % avant la fin de l'été.

Le projet de la salle festive et culturelle passe à la phase réalisation : les aménagements des réseaux et du parking sont en cours et la construction de la salle pourra bientôt débuter.

Concernant l'aménagement de la RD8, nous sommes sur la partie des travaux qui crée le plus de désagréments pour la circulation : la collecte et l'acheminement vers le Lot des eaux de ruissellement des collines. Cette opération est un besoin ancien de notre commune et sa réalisation indispensable pour plusieurs générations de Pradinois. Les travaux de sécurisation et d'embellissement de la RD8 de Daniel-Roques à Pissobi se poursuivent avec une fin prévue au début de l'été 2018. Ils vont fortement changer la traversée de ce secteur de Pradines !

Les démarches en faveur du bien vivre à Pradines semblent porter leurs fruits.
En effet, 21 permis de construire ont été délivrés en 2017 contre 10 en moyenne les précédentes années. Il s'est également opéré 91 transactions de maisons contre une cinquantaine les années antérieures.

L'immeuble du Crédit Agricole et le restaurant Buffalo Grill devraient accueillir leurs premiers clients à la fin de ce printemps.

Comme toujours, l'équipe des élus de Pradines se tient à votre disposition pour tous renseignements que vous jugerez utiles à la bonne compréhension de nos nombreuses actions.

Denis Marre

SOCIAL

Contrat Enfance Jeunesse

Depuis quatre ans, la municipalité de Pradines, à travers le CCAS, le Centre Social et les écoles, a largement développé une démarche et des actions associées qui vont dans le sens du développement du lien social et du vivre ensemble, de la mixité sociale, de l'ouverture culturelle et du soutien aux initiatives citoyennes. La ville de Pradines et la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) du Lot travaillent de façon très étroite la politique famille, enfance et jeunesse pradinoise.

Les initiatives locales issues du contrat enfance jeunesse :

Escalinous, Lieu d'Accueil Enfants-Parents (0-4 ans) ; L'Accueil de loisirs associé aux écoles de Pradines ; l'Escal'Ados 11-14 ans ; l'École numérique ; la Coordination de la vie sociale pradinoise.
Ces projets structurels ont pu voir le jour depuis 4 ans, grâce à un partenariat fort entre la ville de Pradines, la Caf du Lot, la MSA*, l'Éducation nationale et la DDCSPP*.

Cette matinée a commencé par l'accueil du Maire dans l'entrée de l'école Jean-Moulin, accompagné de Martine Hilt, en charge des affaires sociales, afin de découvrir toutes les nouveautés relatives aux travaux de l'école et aux apports matériels co-financés par la Caf. Isabelle Roucou, directrice de l'Alaé, nous a présenté sa structure et plusieurs outils pédagogiques : salle de jeux, salle de bibliothèque, dortoir…
Jérôme Morénaud, agent en charge du matériel numérique, a réalisé une démonstration de l'utilisation de la badgeuse des temps périscolaires.
S'en est suivie une présentation de l'exposition concours photos du calendrier municipal par Sandra Marsis, animatrice cyberbase et ateliers numériques.
Nous avons ensuite découvert avec Jérôme l'ensemble

des nouveaux outils numériques à disposition des enseignants et animateurs de l'Alaé (tablettes, tableaux vidéo projecteurs interactifs, caméras, robots d'initiation...) et pour finir, la projection d'un court métrage réalisé par les enfants et Sandra mettant en avant les activités de l'Alaé.
L'assemblée s'est ensuite dirigée vers les locaux de l'Escale pour une présentation des missions et projets du Centre social et culturel par Myriam Mottard, responsable du site.
Vincent Castel, Directeur du CCAS, a présenté les travaux réalisés et le point accueil numérique Caf.
Corinne Fellrath et Cecilia Reynes, nous ont décrit leur rôle à l'accueil. S'en sont suivis les visites du Laep* Escalinous par Élise Ameline, accueillante principale ; du Pradines Accueil Jeunes par Anne Mathat, animatrice prévention ; de l'Escal'Ados par Habib Bendouma, coordonnateur de la vie associative et des locaux de la Ruche par sa présidente Josette Jacques.
La matinée s'est achevée par la signature officielle du Contrat Enfance Jeunesse suivi d'un grand buffet pour restaurer toute l'assemblée présente !

Quelques interventions ont ponctué cette matinée :
Anne-Marie Poumeyrole, conseillère technique de la DDCSPP* « *Quel chemin parcouru depuis la volonté de créer cet Alaé et le parcours de formation qui a suivi permettant un accueil et un encadrement de grande qualité !* »
Gilles Bousquet, inspecteur Éducation nationale : « *Ce qui se passe à Pradines est assez unique. Le maire voulait investir de manière très importante dans le numérique, nous avons alors suivi et accompagné le projet. Dans 10 ans ces enfants seront à la porte de l'université ! Tout ce qui est numérique pour ces élèves doit devenir des automatismes le plus tôt possible. Les bons ingrédients : une école où le scolaire et le périscolaire sont en alchimie et où l'on réussit !* » et **Anne-Marie Poumeyrole** d'ajouter: « *Et où l'on vit aussi !* »
Vincent Castel, directeur du CCAS : « *La volonté partagée par tous les acteurs du CCAS était de redynamiser l'action sociale. Nous avons investi dans des travaux et du matériel informatique pour*

***DDCSPP** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

améliorer l'accueil et pour faciliter le travail de l'équipe. Les actions importantes comme l'Appel à projet pour les "Promeneurs du net", vont permettre de maîtriser l'utilisation des réseaux sociaux et d'investir les nouveaux lieux de la prévention. »

Élise Ameline, animatrice principale du Laep Escalinou : *« Au-delà du travail sur le rôle des parents, ce qui est intéressant c'est la mixité sociale du lieu. »*

Anne Mathat : *« Il y avait une forte demande pour le créneau des 11-14 ans et l'enjeu de la passerelle à la sortie de la primaire était très important, ainsi est né l'Escal'ados. »*

Josette Jacques de l'association La Ruche *« La Ruche fête elle aussi ses 20 ans cette année ! Nous proposons un accompagnement à la scolarité (devoirs et ateliers jeux) et organisons diverses manifestations comme des lotos, les marchés gourmands, le Troc aux plantes, la Bourse aux jouets. Nous accompagnons également des projets de sorties* comme les Weekends participatifs. »

Avant de prendre le stylo pour signer le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse, **Madame Palus**, directrice de la Caf du Lot, nous a comblé de ces quelques mots :

« Richesse, engagement, travail, sont les mots qui me viennent après cette matinée de découverte.

Le rôle de la Caf est d'accompagner les structures pour développer les services acteurs de la cohésion sociale et du bien vivre. Aujourd'hui, c'est l'illustration que ce que nous faisons réussi !

Il y a, à Pradines, un esprit novateur : le lien dans les écoles avec l'Alaé et l'Éducation nationale. Tous travaillent ensemble au service des enfants et des familles. On est dans un environnement encadré où l'on permet la liberté de développement. Le numérique est formidablement utilisé avec le respect et de manière raisonnée et intelligente (pas trop d'ondes, moins d'utilisation en maternelle).

On retrouve également les fondamentaux dans le respect du rythme de l'enfant.

Un centre social plein de vie, au cœur de la cité. Les lieux, l'engagement des animateurs sont tout un ensemble qui apportent un service qualitatif et d'une grande modernité.

Bravo au Maire pour tout le travail accompli et vos équipes ainsi que tout le personnel de terrain. L'impulsion politique est là, le financement est là mais c'est votre travail, votre implication et votre professionnalisme qui font cette réussite. J'ai apprécié également avec une grande sensibilité le calendrier municipal et l'appel au sens citoyen des enfants. »

Denis Marre est intervenu ensuite : *« L'action sociale devait s'adresser à toute la population de Pradines, à tous les âges de la vie.*

Tous ces mots sur le papier prennent forme avec ce que l'on a vu ce matin, l'implication de ces hommes et femmes tels que les agents, animateurs, encadrants et élus qui participent à la réussite de nos actions. Il n'y a pas à Pradines « d'élus qui dictent pour exécution » mais des idées qui germent et qui aboutissent grâce à l'implication de chaque acteur, notre rôle étant ici d'assurer la cohérence des actions et des objectifs à atteindre. »

Denis Marre conclut par une citation d'Antoine de Saint-Exupéry : *« Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le coeur de tes hommes et femmes le désir de la mer».*

Martine Hilt, adjointe en charge du lien social et intergénérationnel, concluait : *« Nous avons eu sous nos yeux ce matin un exemple de la belle énergie et de l'engagement qui émanent des équipes et des nombreux bénévoles de Pradines ! ».*

Étaient également présents : Romuald Mareux, conseiller technique Caf, Bruno Rémond, responsable de la Maison de la solidarité départementale, Martine Loock, vice-présidente affaires sociales et enfance du Grand Cahors, Jean-Jacques Coudoin, ancien Maire de Pradines, Delphine Barbé, adjointe en charge des affaires scolaires, ainsi que Géraldine Rouat, André Mazot, Nicole Bru, Agnès Pagès, Khojesta Kasemiar, élus de Pradines et les enseignants.

***MSA** : Mutualité sociale agricole

DANIEL-ROQUES

Rencontre avec Aurélien Pradié, député du Lot

Sur sollicitation des enseignants de l'École Daniel-Roques, le 16 mars dernier, Aurélien Pradié, député de la 1e circonscription du Lot, s'est exercé au jeu de questions-réponses préparé par les élèves de la classe de CE2, CM1 et CM2 accompagnés par leur professeur Amandine Dall'Asen. Il s'est appliqué à répondre avec le plus de détails possibles tout en adaptant son discours à son jeune auditoire !

Les thématiques abordées par les enfants :

Petits voyages et grands voyages ?

« Chaque semaine, je prends l'avion pour être présent à Paris, les mardis et mercredis. (sauf en août car ce sont les vacances des membres de l'Assemblée Nationale).

Après, il y a des voyages organisés en Europe pour rencontrer les députés d'autres pays comme à Berlin en Allemagne, récemment. Et il y a parfois encore plus loin comme ce soir, car nous partons en Israël afin de mieux comprendre les problèmes des députés dans un pays en guerre.

Bien sûr, je voyage beaucoup dans le Lot, le reste du temps. »

La difficulté d'être député ?

« Difficile ? Dis-moi, as-tu une passion ? La danse ? Est-ce difficile pour toi de faire de la danse ? Non ? Et bien moi, c'est pareil ! Ça n'est pas difficile car j'aime faire ce que je fais. Il y a des jours difficiles où cela finit tard, mais c'est toujours très intéressant et enrichissant. »

Comment devient-on député ?

« On devient député en étant élu. Ce n'est pas seulement en étant bon à l'école, j'étais même un peu turbulent, c'est le vote de la population, donc pas de règle, tout le monde peut être candidat : un agriculteur, un boulanger, un maître d'école...

Mes parents n'ont pas fait de politique, je suis devenu député parce que j'en avais envie et parce que j'aimais aller vers les gens et bien sûr parce que les Lotois m'ont fait confiance. Et puis avant tout, j'aime être utile et trouver des solutions aux problèmes. »

Des étapes difficiles ?

« Oui, beaucoup car il faut être élu une 1ère fois. C'est la 1ère la plus difficile car j'avais 21 ans et je suis allé voir les habitants en mobylette. Ensuite il faut accepter d'être critiqué et comme vous, je n'aime pas cela ! »

Les lois ?

« On les vote : "pour", "contre" ou on "s'abstient". Tous les 15 jours, on vote une nouvelle loi. Certaines sont plus importantes que d'autres et parfois on n'en entend pas parler. »

Combien d'heures par semaine ?

« On ne compte pas ! Je commence tôt le lundi et je travaille aussi le samedi et le dimanche. »

Y a-t-il des personnes qui vous aident ?

« Les personnes qui m'aident sont Julien, ici présent, et d'autres : deux à Cahors et une autre à Paris. Heureusement, sinon je ne pourrais pas tout faire ! »

La circulation des textes, des lois ?

« Quand l'Assemblée nationale a lu un texte, il est envoyé par mail. Les sénateurs discutent le texte et cela revient à l'Assemblée pour le valider. En cas de désaccord, il y a une commission mixte paritaire sénateurs/députés. Nous devons alors nous mettre d'accord en 2 heures mais c'est l'Assemblée nationale qui a le dernier mot. »

Les élèves ont ensuite présenté leurs recherches sur la thématique de la biodiversité et une belle étude sur la chauve-souris. Ils ont soumis à notre député des propositions de lois concernant l'urbanisme comme d'obliger les communes à prévoir dans leurs documents d'urbanisme la préservation des espaces verts, des prairies fleuries et pour finir, l'installation de nichoirs à oiseaux.

Aurélien Pradié, emballé par le projet et convaincu par le travail fourni par nos élèves de Daniel-Roques s'en est saisi et accompagnera cette proposition de « loi des enfants » démarche engagée par l'Assemblée pour les mois à venir...

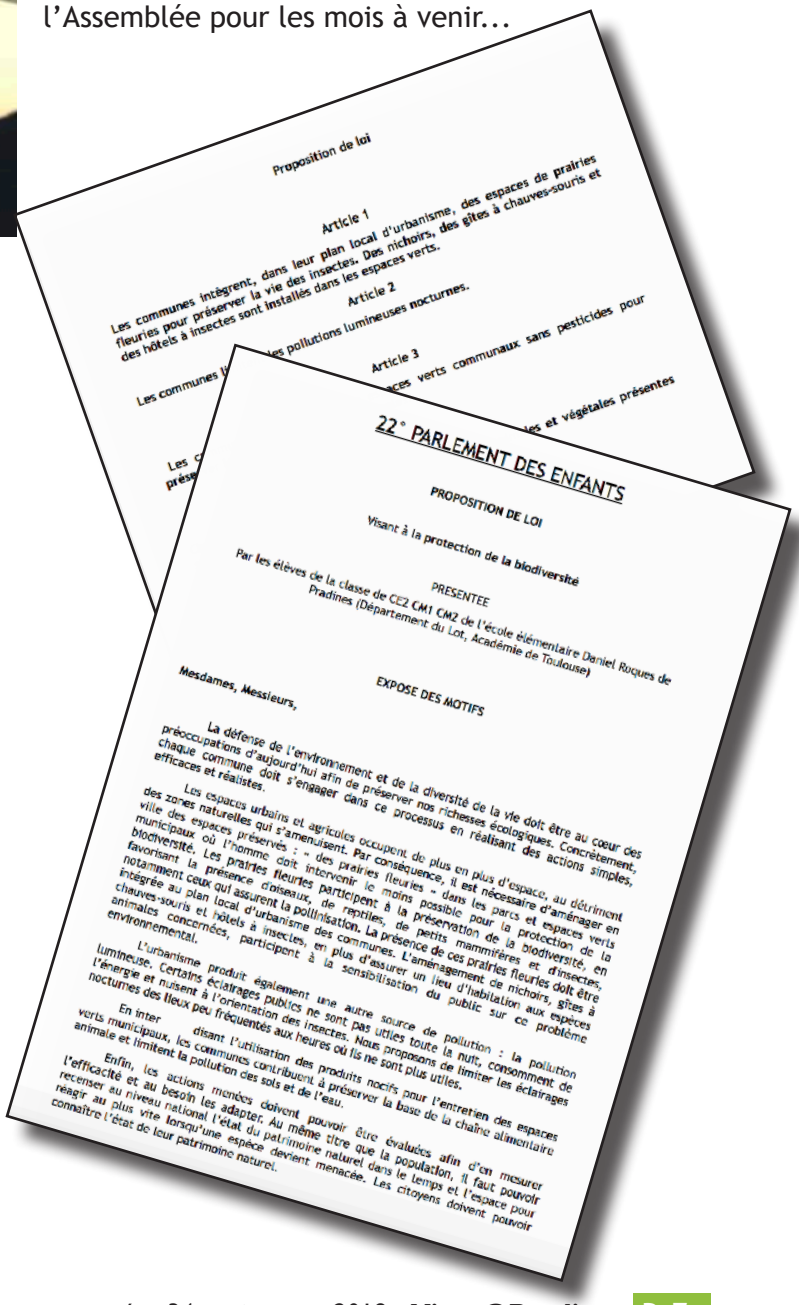

Proposition de loi

Article 1

Les communes intègrent, dans leur plan local d'urbanisme, des espaces de prairies fleuries pour préserver la vie des insectes. Des nichoirs, des gîtes à chauves-souris et des hôtels à insectes sont installés dans les espaces verts.

Article 2

Les communes l... les pollutions lumineuses nocturnes.

Article 3

Les ... ces verts communaux sans pesticides pour préser... et végétales présentes

22° PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

Visant à la protection de la biodiversité

Par les élèves de la classe de CE2 CM1 CM2 de l'école élémentaire Daniel Ruques de Pradines (Département du Lot, Académie de Toulouse)

PRESENTEE

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La défense de l'environnement et de la diversité de la vie doit être au cœur des préoccupations d'aujourd'hui afin de préserver nos richesses écologiques. Concrètement, chaque commune doit s'engager dans ce processus en réalisant des actions simples, efficaces et réalistes.

Les espaces urbains et agricoles occupent de plus en plus d'espace, au détriment des zones naturelles qui s'amenuisent. Par conséquence, il est nécessaire d'aménager en ville des espaces préservés : « des prairies fleuries » dans les parcs et espaces verts municipaux où l'homme doit intervenir le moins possible pour la protection de la biodiversité. Les prairies fleuries participent à la préservation de la biodiversité, en notamment ceux qui assurent la pollinisation. La présence de ces prairies fleuries doit être favorisant la présence d'oiseaux, de reptiles, de petits mammifères et d'insectes, intégrée au plan local d'urbanisme des communes. L'aménagement de nichoirs, gîtes à chauves-souris et hôtels à insectes, en plus d'assurer un lieu d'habitation aux espèces animales concernées, participent à la sensibilisation du public sur ce problème environnemental.

L'urbanisme produit également une autre source de pollution : la pollution lumineuse. Certains éclairages publics ne sont pas utiles toute la nuit, consommant de l'énergie et nuisent à l'orientation des insectes. Nous proposons de limiter les éclairages nocturnes des lieux peu fréquentés aux heures où ils ne sont plus utiles.

En inter... disant l'utilisation des produits nocifs pour l'entretien des espaces verts municipaux, les communes contribuent à préserver la base de la chaîne alimentaire animale et limitent la pollution des sols et de l'eau.

Enfin, les actions menées doivent pouvoir être évaluées afin d'en mesurer l'efficacité et au besoin les adapter. Au même titre que la population, il faut pouvoir recenser, au niveau national l'état du patrimoine naturel dans le temps et l'espace pour réagir au plus vite lorsqu'une espèce devient menacée. Les citoyens doivent pouvoir connaître l'état de leur patrimoine naturel.

Comment déposer une loi ?

« l'Assemblée discute du texte de loi. Parfois ce sont les députés qui déposent les lois. Et ces textes de loi ne sont pas toujours étudiés à l'Assemblée. Quand une loi est déposée, elle est envoyée à tous les députés puis travaillée en commission (parfois jusqu'à 4 h du matin !) pour corriger ("amender") le texte. Parfois les débats sont difficiles, il faut poser des arguments pour que cela soit intéressant. Dans l'hémicycle, on vote soit avec des boutons (à bulletin individuel) soit en levant la main.»

L'administratif ?

« Beaucoup de documents sont signés chaque semaine. Pour les habitants du Lot, et également à l'Assemblée... »

EHPAD

À l'Orée du Petit Bois

Une fête de fin d'année très réussie à l'Ehpad

Ce jeudi 28 décembre, à la Résidence du Petit Bois, sitôt le goûter servi aux résidents à 15h30, le spectacle de Patrick Julian, accompagné de ses deux filles, débute.
La salle est comble, plus de 100 personnes sont présentes.
Des résidents aux arrières petits-enfants, les proches sont venus entendre les chansons françaises et les chants traditionnels de Noël. Deux heures de chansons et, à 18h00, tout le monde se dirige vers les salons pour apprécier la soupe de champagne aux framboises et le buffet. Ce dernier a été préparé depuis 2 jours par la cuisinière de l'Ehpad, aidée de quelques résidents. Tout est fait maison et tout le monde se régale ! Une nouvelle fois, une soirée très réussie grâce à l'association du Petit Bois ! Merci.

Des finances à l'équilibre... mais menacées sur les prochaines années

La Résidence du Petit Bois, Ehpad de 60 lits, a subi de forts déficits depuis 2011. Un important travail sur l'organisation a été entrepris, avec notamment, la mise en place de l'annualisation du temps de travail ainsi que la maîtrise des dépenses générales. De plus, la convention tripartite renouvelée en 2016 avec l'ARS et le Conseil départemental a permis d'obtenir des ressources supplémentaires, grâce au travail obstiné des équipes soignantes. 2016 et 2017 se sont soldées par des résultats positifs, qui permettent, au 1er janvier 2018, d'avoir un établissement purgé de l'ensemble de ses anciens déficits.
L'objectif, pour 2018 et les années à venir, est de pérenniser l'équilibre budgétaire de l'établissement, tout en conciliant un haut niveau de qualité de la prise en charge des résidents.
À l'échelle nationale, un mouvement de grève inédit, réunissant les syndicats de salariés et l'association des directeurs d'Ehpad, a eu lieu le 30 janvier et le 15 mars, pour demander une refonte complète du financement des Ehpad. Le vieillissement de la population, l'augmentation du nombre de dépendances Alzheimer, le maintien toujours plus tardif à domicile, influent considérablement sur le positionnement et le travail quotidien des salariés. Un débat national sur la prise en charge du grand âge est demandé, afin de clarifier les choix qui seront faits ;

- Quelle prise en charge sera envisagée pour le maintien à domicile ou en établissement pour les personnes dans le grand âge et comment limiter les actes de maltraitance de plus en plus nombreux à leur domicile ?
- Comment financer correctement et simplement les Ehpad pour que les personnels puissent travailler dans de bonnes conditions et offrir aux résidents un accompagnement digne de ce nom ?
- Quelle devra être la part payée par les familles (assurance), celle de la solidarité nationale, et celle de la responsabilité individuelle ou collective ?
- Les Ehpad publics, avec un prix bien inférieur à ceux pratiqués dans le privé, ont-ils encore un avenir ?

Les agents de l'Ehpad de Pradines et le directeur se sont mobilisés au cours de ces deux journées.
Les Ehpad ont 20 ans, il est urgent d'avoir un débat national avec en conclusion une vision stratégique sur ce que doit être le 5e risque, c'est à dire la prise en charge de la grande dépendance.

Extraits du journal "À L'Orée du Petit Bois" sur le thème de la télévision

Il y a 60 ans, le 15 décembre 1957, la télévision entrait dans les foyers de la région Sud-Ouest, relayée par l'émetteur du Pic du Midi. À l'époque, seuls quelques habitants étaient équipés d'un téléviseur.
Les résidents de l'Ehpad se souviennent de l'arrivée de la télé dans leurs foyers… entre fascination et regrets.
Françoise Vandermesse

La télé est arrivée à Pradines vers 1958.
On l'a eue un peu plus tard, autour des années 60.
Mon père regardait le rugby avec mon mari.
C'était en noir et blanc.
Mon fils regardait un feuilleton : « Les aventures de Rintintin. »
Madame Bolcato

On avait un café-restaurant. Les gens venaient jouer au billard.
Quand la télé est arrivée, ils buvaient le vin blanc en la regardant. Ils ne l'avaient pas chez eux.
C'était les informations qui plaisaient.
Mon grand-père, qui tenait le café, était content !
Ça lui faisait du bénéfice. Il trinquait avec eux !
Madame Bourshinac

C'était un événement !
J'avais déjà acheté le poste avant que la télé arrive !
Après... l'évènement, ce fut l'arrivée de la couleur !
Monsieur Tedesco

J'avais un restaurant dans la région parisienne à Rueil-Malmaison.
Je n'avais pas trop le temps.
On avait installé la télé pour que les clients regardent les informations.
C'était important pour eux et pour nous !
C'était un moyen de fidéliser la clientèle.
Madame Labatut

À l'époque, il y avait la télé dans un café. On payait pour voir des films pour les enfants.
On a ensuite acheté la télé. Mes enfants étaient encore petits. C'était un événement pour eux ! Ils se croyaient au cinéma !
Il y avait Zorro ! Il revient. Je l'ai revu il y a quelques mois.
Il y avait Charlie Chaplin, apprécié par les adultes et les enfants.
Madame Laleu

Je suis passée chez « Benech » sur le boulevard, face à la Mairie et lui ai commandé la télé pour mes parents. Je ne leur ai rien dit !
Quand la télé a été livrée, ma mère l'a presque mis à la porte en disant qu'elle n'avait rien commandé ! J'y suis allée pour raisonner ma mère.
Je travaillais à la Direction de l'Agriculture. Je leur ai offert avec mon salaire.
A l'époque, il n'y avait pas beaucoup de choix, pas beaucoup de chaines. C'était le noir et blanc.
Nous regardions « Cinq colonnes à la une »
Madame Bouscary

Mon mari et moi, on travaillait. Les enfants devaient faire leurs devoirs. On n'avait pas la télé.
Ils étaient très déçus car les copains et les copines leur parlaient de ce qu'ils avaient vu. Ma fille a attendu d'avoir 10 ans pour que la télé entre à la maison.
C'est mon fils ainé qui a acheté le premier poste.
Il avait un salaire et l'avait acheté chez « Climat ».
C'était un poste portatif. L'image était très nette.
Il n'y avait qu'une chaine.
Ils regardaient « L'Homme du Picardie » le soir, « Les Saintes Chéries », à midi et demi, « Pimprenelle et Nicolas », « La Piste aux Etoiles » tous les jeudis, « Belle et Sébastien ».
Madame Lamolère

On n'osait pas la toucher ! C'était tout nouveau !
On ne savait pas sur quel bouton il fallait appuyer ou tourner ! Ça a été une grande affaire !
On avait commencé par le poste radio, la TSF.
Mon père nous avait porté ou apporté une occasion qui a marché tant qu'elle a pu !
On était tout ébahi de voir cette boite qui chantait et qui parlait ! Ça a été plus émouvant, la radio, que la télé. Avec mon mari, la TV est arrivée vers 1959.
« La Piste aux Etoiles ! » C'était un grand événement ! Catherine Langeais, speakerine. C'est la seule dont je me souvienne.
La télé, ça coupait les soirées. Avant on allait les uns chez les autres. Fini tout cela !
Le soir, quand on avait bien travaillé, on s'endormait. L'été, on préférait rester devant la porte pour prendre le frais. Le dimanche soir, on regardait un peu…
Madame Poussou

L'ESCALE

20 ans du centre social

1998-2018 : ON N'A PAS TOUS LES JOURS 20 ANS !

L'année des 20 ans du Centre Social et Culturel de Pradines a été officiellement ouverte le samedi 24 février 2018.

Cette inauguration a eu lieu sous le signe du Nouvel An chinois grâce à une collaboration avec l'association pradinoise Chansi.

Nous avons ainsi organisé un bel après-midi qui s'est prolongé jusqu'à 20 heures avec au programme un atelier parents-enfants de décoration de lanternes célestes, un cortège de Nouvel An chinois à travers les rues de Labéraudie et une représentation de Taïchi Chuan à la Halle des Sports qui a rassemblé plus de 150 personnes. La soirée s'est clôturée par un discours célébrant l'ouverture des 20 ans par Denis Marre, Maire de Pradines, et par Martine Hilt, adjointe en charge du lien social, et d'un lâcher de lanternes autour d'un verre de l'amitié.

Cet événement a impliqué les différents publics de l'Escale : les 6-10 ans avaient réalisé le décor de scène pour la représentation de Taïchi Chuan, avec un bon coup de main du Pradines Accueil Jeunes qui avait notamment préparé les tiges de bambous. L'atelier tricot, quant à lui, avait fabriqué des pompons pour enrichir ce superbe fond de calligraphies chinoises souhaitant la « bonne année ».

L'atelier parents-enfants a connu un véritable succès puisqu'une dizaine de parents et grands-parents étaient présents pour décorer les lanternes avec leurs enfants ou petits-enfants. Pendant cette activité, chacun a formulé un vœu pour son proche et l'a affiché anonymement sur un « panneau des vœux ». Les enfants ont eu droit à de beaux maquillages !

Une collaboration développée également avec l'Alaé qui a consacré plusieurs ateliers périscolaires à réaliser le magnifique dragon rouge et jaune qui ouvrait le cortège d'une centaine de personnes.

Parmi les plus beaux souvenirs de cette rencontre : les enfants portant le dragon en tête de cortège, la participation du public à un des exercices de Taïchi et le lâcher de lanternes.

Merci à tous ceux qui se sont investis dans ce bel événement d'animation de la vie locale pradinoise !

Il sera suivi d'une série d'autres actions qui rythmeront l'année des 20 ans de l'Escale : scène ouverte aux jeunes talents pradinois le 31 mars ; Loto des 20 ans de l'Escale et de la Ruche, le 27 mai ; grande tablée le 30 juin....

Quelques repères historiques, pour mieux comprendre le Centre Social et Culturel de Pradines aujourd'hui

Février 1997 : La Caf du Lot remet une étude portant sur l'opportunité de créer un Centre Social de Prévention à Pradines
Juillet 1997 :
- accord entre la muicipalité de Pradines et la Caf pour créer un Centre Social de Prévention ;
- mise à disposition à mi-temps d'un éducateur spécialisé des Centre Sociaux de Cahors ;
- location de locaux par la mairie.

Septembre 1998 :
- le local boucherie épicerie La Ruche devient le Centre Social de Prévention de Pradines. Sa gestion est

assurée par la Caf, avec pour missions :
- la prévention en direction des jeunes, en lien avec leur famille ;
- le développemet social local avec la participation des habitants et des associations de la commune ;
- le développement d'une vie citoyenne.

Octobre 1998 :

• La municipalité met en place deux contrats emplois jeunes, en plus du poste d'éducateur spécialisé qui passe à temps plein : un agent d'accueil secrétariat et un animateur-médiateur de rue.

• Le travailleur social mobilise :
- les bénévoles qui interviennent déjà dans le Centre social pour l'accompagnement au travail scolaire ;
- les parents des jeunes qui fréquentent le Centre social ;
- les représentants des associations et comités de fêtes ;
- les habitants de la commune.

• Création de l'association La Ruche

Paroles d'usagers : « Mes meilleurs moments au Centre Social de Pradines »

• Jocelyne : *Quand je suis allée à la montagne à Luchon en été deux nuits.*
• Dominique : *Ma sortie à la mer, en 2017.*
• Noria : *Quand on faisait les gâteaux ensemble comme les gâteaux orientaux.*
• Océane : *La sortie à Montcuq pendant les vacances d'été 2017.*
• Salwa : *La sortie « neige » en 2017.*
• Ophélie : *Le week-end à Arcachon.*
• Laurent : *Pour moi, c'est un tout quand je viens au Centre pour n'importe quelle raison, quand nous avons des discussions et également lors des sorties.*

Rencontre avec Gisèle Comandré, bénévole à La Ruche, le 21 février 2018

Pourquoi avoir créé un Centre Social de « Prévention » ?
«La priorité a été mise sur les adolescents car même si on ne constatait pas une grande délinquance, il y avait des incivilités et des petits larcins. À l'époque, la prévention est aussi devenue "spécialisée" et, à la demande du Conseil Général, elle a été financée.
La création du Centre s'est donc faite en direction des adolescents.»

Qu'avez-vous mis en place pour les jeunes au début du Centre Social ?
«On a mis en place une activité karting et un atelier de réparation de mobylettes, animé bénévolement par le CTSC de Terre Rouge.»*

Quelles autres activités ont été développées à l'époque ?
«Une des premières activités autres demandées à l'éducateur a été l'aide aux devoirs. C'est ainsi qu'a commencé ce que l'on appelait à l'époque « l'Aide au Travail Scolaire ». L'éducateur, Patrice Foltier, s'est entouré de bénévoles qui ont pris petit à petit des responsabilités. Cela a libéré Patrice Foltier qui a pu commencer une activité de débroussaillage avec les jeunes. En participant aux chantiers de débroussaillage, les jeunes se constituaient une épargne à laquelle ils pouvaient avoir accès pour financer certaines dépenses comme une formation Bafa par exemple .*
Le groupe de bénévoles s'est constitué en association d'usagers du Centre Social qui deviendra la Ruche quelques temps plus tard.»

Avez-vous un souvenir qui vous vient en tête de cette période des débuts du Centre Social ?
«Oui ... On faisait une sortie en fin d'année avec les enfants de l'aide aux devoirs et leurs familles. C'était au bord de la mer. Quel a été mon éblouissement d'entendre une maman dire "laissez-moi regarder tranquillement la mer. Arrivée à plus de trente ans, je découvre la mer !"»

Propos recueillis par Myriam Mottard avec la complicité technique de Jade Cosse qui a filmé l'échange.

***CTSC** : Centre Technico-Social Cadurcien

"FAITES DE LA MUSIQUE"

Un programme qui va faire des envieux !

Réservez votre soirée du vendredi 22 juin, ça va faire du bruit !

L'association "A.V.E.C. Pradines" (Association à Vocation Événementielle et Culturelle de Pradines) s'applique, depuis sa création, à porter la culture à Pradines au travers de multiples manifestations afin d'animer la vie culturelle de la commune. Leur plaquette annuelle le démontre : un programme riche, varié, pour les petits, jeunes et moins jeunes, toujours recherché, inspirant, amusant et non moins qualitatif !

L'association l'avait annoncé : Les Flagrants Délires feront leur retour à Pradines ! À l'aube de la sortie de leur dernier album "Au secours maman !", A.V.E.C. Pradines est allé à leur rencontre pour envisager une programmation unique : un concert en plein air associé à la fête de la musique.

Gratuit ???

A.V.E.C. et la municipalité de Pradines souhaitaient un concert gratuit pour tous, avec un programme "scène ouverte" en début de soirée, suivi du concert et d'un "dance-floor" en fin de soirée.

C'est donc la municipalité qui offrira le concert aux Pradinois et A.V.E.C. Pradines qui prendra en charge toute l'organisation et la restauration avec l'appui logistique et matériel des services techniques.

Nous remercions par avance la municipalité de Trespoux-Rassiel pour la mise à disposition du podium de scène et tous les bénévoles et l'association A.V.E.C. qui s'investissent chaque année dans toutes les manifestations programmées.

Scène ouverte ???

Et oui, que serait une fête de la musique sans un programme libre, ouvert à tous les chanteurs et musiciens en herbe qui souhaitent partager leur amour de la scène !

Vous souhaitez participer à la fête ? Contactez l'Escale ou A.V.E.C. pour vous faire une place !

A.V.E.C. Pradines : 07 68 56 08 35

l'Escale : 05 65 20 85 31

flagrants délires

BOÎTES À LIVRES

Lions Club et Mairie de Pradines

La lecture publique est un élément particulièrement présent dans la politique culturelle d'une ville.

On peut se demander comment amener des gens à la lecture ? Nous avons la chance de posséder à Pradines une bibliothèque de qualité qui met à disposition des habitants d'innombrables ressources et ouvrages de lecture. Mais si les citoyens n'ont pas la démarche d'aller jusqu'à cet espace dédié, la boîte à livres est une forme d'invitation, elle agit telle une rencontre vers l'habitant. Elle est là pour susciter l'envie de lire et initier les moins habitués à lire davantage.

Un livre ne se jette pas, on a tous des livres dans nos foyers dont on ne sait que faire. Même si cette idée de boîte à livres peut paraître une forme de recyclage, c'est surtout un don de soi, une envie de partage et d'échange avec une personne de passage, qui s'appropriera une œuvre littéraire pour un temps.

Le Lions Club a la volonté de vouloir agir pour la lecture et vaincre l'illettrisme. Monsieur Heller, Président du Lions Club de Cahors a donc eu l'initiative de nous proposer la mise à disposition de deux Boîtes à livres sur la commune. Le projet a mûri et nous avons convenu conjointement de l'emplacement stratégique de ces deux boîtes : sous le patio du Centre social et à l'arrêt de bus de Flaynac.

Nous remercions donc le Lions Club et tout particulièrement Monsieur Heller pour sa contribution à la mise en œuvre de ce projet.

"La boîte à lire" de Martine Rigaud

Comment vous est venue cette idée ?

« J'avais découvert une boîte à livres il y a quelques années dans un parc à Bordeaux et j'ai trouvé le concept très sympa. L'idée a germé et j'ai décidé de le faire à mon domicile.»

Après différents achats de fournitures (bois, poteau, Plexiglass, charnières...) Martine a donc bricolé sa propre boîte. Après le montage ont suivi l'étanchéité, la pose du vernis et, pour finir, sa mise en place en bordure de propriété. Martine y a collé un petit mot pour expliquer la démarche aux promeneurs, et les inviter à participer aux échanges de livres.

Elle y a placé quelques livres qu'elle appréciait et cela a commencé à tourner, d'autres livres venant prendre la place des siens.

Comment les gens ont-ils réagi ?

« Il y a du passage car la pelouse est usée au pied du mât. Parfois, des voisins qu'on ne connaît pas s'arrêtent et discutent avec nous. J'ai mis aussi un message par le biais de la messagerie " Voisins vigilants" pour partager l'information. Les gens apprécient le concept et il y a même des fidèles qui viennent voir régulièrement si il y de nouveaux livres et en ajouter quelques uns. Je mets également des livres pour les petits et les familles qui se promènent apprécient de s'arrêter avec leurs enfants. Et puis, au final, c'est aussi un moyen de débarrasser mes étagères tout en rendant service !

Pour conclure, je suis ravie du succès de ma boîte à lire et comme le dit mon petit mot sur la boîte "faites passer" ! »

NDLR : Pour information, les boîtes à lire doivent être positionnées sur votre propriété et non sur la voie publique.

CULTURE

Concours photo

Lundi 15 janvier 2018, Géraldine Rouat, adjointe en charge de la culture et de la communication, a accueilli les élèves de l'école Daniel-Roques pour la remise du prix du concours photos.
Chaque année, depuis 2009, la commune de Pradines organise un concours photos permettant aux photographes amateurs du Grand Cahors de présenter leurs plus beaux clichés de la commune afin d'illustrer le calendrier municipal.
Pour cette édition, la commune a invité les écoliers de l'école Daniel-Roques à jouer aux apprentis photographes. Dans le cadre extrascolaire (Alaé), munis de tablettes numériques, ils ont arpenté le bourg afin de réaliser des clichés destinés à illustrer le calendrier municipal.
Les enfants, guidés par Sandra Marsis, animatrice à la Cyber base, ont pu ainsi s'initier à la photographie. Le thème était libre. 34 clichés ont été réalisés par 29 élèves :
Jules Bannier, Guilhem Filhol, Lisa Cellier, Maëlys Fraga, Jules Cousin Belem, Coline Delporte, Fanta Delmas, Lou Delbas, Garance Pastor, Maëlys Hamada Manon Dubuc, Manel Souaidy, Mezziane Duhamel, Loane Raynaud, Leo Gardes, Kayliah Haïba, Noah Delsahut, Maeliss Guergouri, Leo Moreira, Lisa Cellier, Juliette Lejeune, Paul Marès, Arthur Cros Laurent, Enzo Mazetto, Jules Massy Niels, Titouan Rouat, Pablo Decap, Paul Vigreux, Thomas Butler.
Parmi les 13 clichés sélectionnés par le jury composé d'élèves de l'école Jean-Moulin et de 5 adultes, 1 groupe s'est distingué et a été primé. Lou Delbas, Manon Dubuc, Maëlys Hamada ont ainsi reçu le Prix du jury.
Un grand bravo à ces photographes en herbe qui, comme récompense, ont reçu des entrées pour CAP Nature. Quant aux autres participants ils se sont régalés de bonbons.
L'année prochaine, pour illustrer le calendrier 2019, le concours « Pradines en photos » s'adressera aux élèves de l'école Jean-Moulin, toujours en ateliers périscolaires. Les élèves de l'école Daniel-Roques accompagnés d'adultes constitueront le jury.

Médiathèque

LES PREMIÈRES PAGES* DE BÉBÉ

Pourquoi un livre dès la naissance ?

Premièrement, parce que les bienfaits de la lecture pour les tout-petits sont reconnus. Ils aident au bon développement du langage, stimulent l'imaginaire et permettent plus tard un apprentissage réussi de la langue écrite. Mais aussi parce que lire des albums favorise des moments précieux d'intimité et de découverte avec son enfant.

L'album 2018 : « Bonne nuit tout le monde » de Chris Haughton

Sélectionné pour cette 9e édition de Premières Pages, *Bonne nuit tout le monde* de Chris Haughton (éd. Thierry Magnier) est le tout nouvel album offert aux bébés lotois nés ou adoptés en 2017.
Chris Haugton est l'auteur de 3 autres albums, tous parus aux éditions Thierry Magnier et disponibles à la médiathèque : *Un peu perdu (Prix Sorcières 2012), Oh non, George !* et *Chut ! On a un plan.*
Petit Ours n'a pas sommeil. Avec Maman Ours, ils partent faire le tour de la forêt, à la rencontre des autres animaux qui, eux, piquent déjà du nez. Alors que chacun bâille et se prépare à dormir, Petit Ours se laisse lui aussi peu à peu emporter dans les bras de Morphée. Bonne nuit tout le monde…

L'album est à retirer à la médiathèque jusqu'au 20 juin 2018. Il est assorti d'une bibliographie et d'un petit guide pour devenir « passeurs d'histoires ». **Ce serait dommage de ne pas en faire profiter bébé !**

Autour de l'album, à la médiathèque

- Lectures animées :
Parce que Premières Pages est également une première rencontre et un premier pas vers la bibliothèque, enfants, parents, grands-parents, écoles ont pu assister à la lecture des albums de Chris Haughton, lors de L'heure du conte d'avril et pendant l'accueil des classes. Merci à la BDL pour le prêt du module « Bisou et bonne nuit » qui a planté le décor de l'album.
- Spectacle « Un peu perdu », par la Cie Conte en ombres
Adapté de l'album du même nom, ce spectacle de théâtre d'ombres sera offert aux élèves des classes maternelles de la commune, vendredi 18 mai.

** « Premières Pages » est une opération de sensibilisation des tout-petits et leurs parents au plaisir du livre et de la lecture. Le dispositif est co-piloté par le Département, via la Bibliothèque départementale (BDL) et la Caisse d'allocations familiales (Caf), avec le soutien de la Mutualité sociale agricole (MSA) Midi-Pyrénées Nord. L'opération est labellisée et subventionnée par le ministère de la Culture et de la Communication. Cette année 1300 familles sont concernés dans le Lot.*

Les chiffres clés 2017 de la médiathèque

- ✓ 27 000 prêts
- ✓ 276 jours d'ouverture
- ✓ 21 emprunteurs et 98 prêts par jour
- ✓ 32 200 documents sur les étagères dont 900 nouveautés
- ✓ 792 inscrits
- ✓ + de 50 animations et 1 000 personnes accueillies
- ✓ 99 accueils de classes
- ✓ 74 interventions ALAE (périscolaire)
- ✓ 36 initiations mensuelles à la cyber base

Prochains rendez-vous

L'Heure du Conte : 6 juin à 16h
Atelier numérique – dès 7 ans :
23 mai, 20 juin à 15h
Atelier créatif – tout public :
16 mai, 13 juin à 15h
P'tit dej., on lit : 23 juin à 10h

ASSOCIONS-NOUS !

Pierres & Empreintes

Les bons contes font les bons amis !

Après le succès enregistré en 2017, « Pierres & Empreintes du Causse de Pradines » a invité à nouveau Clément Bouscarel à venir conter les histoires du Quercy, dans un langage savoureux qui mélange français contemporain, occitan et franglais de l'Internet.

Plus d'une centaine de spectateurs sont venus retrouver Clément Bouscarel au Foyer Rural de Flottes, le 3 février, après s'être réconfortés d'un dîner ouvert par une authentique soupe paysanne. Seul en scène (ah ! non ! il y a aussi la chienne, remarquable figurante qui l'écoute avec autant d'attention que les humains), dans une ambiance de clair-obscur qui évoque la lumière douce des veillées d'autrefois, celles d'avant la télévision, le conteur prend littéralement la salle à pleines mains pour la faire passer d'un coup du rire à l'émotion et de l'émotion au rire.
L'évocation de la foire de Gramat, avec ses vaches si soigneusement toilettées avant d'aller se montrer, et le récit du tour que le « Bon Diou » était allé y faire, en compagnie de Saint-Pierre évidemment, et comment un petit berger, un peu méfiant mais brave tout de même, a fini — peut-être — par devenir un bel oiseau, sans doute le plus beau, même si on ne le voit pas. Et si vous vous promenez dans les causses où paissent les brebis, vous reconnaîtrez sans peine leurs accents, car vous les aurez entendues interprétées par ce conteur qui est aussi un prodigieux imitateur.

Côté chantiers, Pierres et Empreintes — qui comptait fin 2017 une quarantaine d'adhérents et attend de nouvelles recrues en 2018 — poursuit la remise en valeur du rucher et de la fontaine de Cazes. Le rucher, adossé à un mur le long du chemin, est d'un type assez peu courant dans le département. Les travaux ont commencé début novembre, afin de dégager les abords et remettre en état les parties endommagées en utilisant les pierres plates trouvées sur place.
Auparavant, les « ouvriers » de l'association avaient restauré les gariottes du Coustalous et du Combelous, situées à une cinquantaine de mètres l'une de l'autre, à proximité du « chemin des morts ». À l'époque où Flottes ne disposait pas de son propre cimetière, les morts, portés par les hommes du village, descendaient vers Pradines par ce chemin quelque peu raide.
Début mars, Pierres & Empreintes avait prévu de célébrer une autre grande tradition du Quercy : la culture et la dégustation de la truffe. Pierre Sourzat, ancien enseignant au lycée des Territoires et « Monsieur Truffe » du Lot, qui a été à l'origine de la station trufficole du Montat, a donné une conférence — avec dégustation ! — le 3 mars à 18 h au Foyer Rural de Flottes. Une délicieuse mise en bouche avant de s'en retourner dîner chez soi.

La Ruche

Un Grand Loto !

Pour fêter les 20 ans de l'Association La Ruche et du Centre Social et Culturel l'Escale, un grand loto est organisé le dimanche 27 mai 2018, à 14h, dans les locaux de l'école Jean Moulin à Pradines.
Venez nombreux ; des lots de valeur vous attendent !
Une partie de la recette de ce loto sera versée au profit des enfants des écoles pradinoises.
Pour goûter, une buvette avec vente de pâtisseries et boissons sera à votre disposition.
L'ensemble des organisateurs s'est mobilisé pour que vous passiez une excellente après-midi !

Pradines Badminton, un club où il fait bon jouer !

Ce club créé et présidé pendant plus de 20 ans par Willy Etieve est le plus gros club du Lot avec plus de 155 licenciés jouant en loisir ou en compétition.
Le badminton est un sport de stratégie et de technique où l'on peut se dépenser et s'amuser entre amis ou en famille.
Une raquette, un volant, un filet, et c'est parti !

Les dates à retenir :
Les 2 et 3 juin 2018 : Nos meilleurs jeunes affronteront les joueurs de l'Occitanie sur une étape du Trophée Régional Jeunes. De Nîmes à Perpignan en passant par Mende et Auch, c'est toute la grande région qui sera présente à la halle des sports de Pradines, pendant 2 jours.

Les 23 et 24 juin 2018 : 1er Open seniors organisé par le club. Nous attendons plus de 160 joueurs de tous les niveaux provenant de tout le Sud Ouest et bien plus encore !
Le championnat interclubs adultes quant à lui tire bientôt à sa fin. Ce n'est pas moins de 3 équipes mixtes qui ont sillonné la région et le département pour porter haut les couleurs de Pradines.
Pour finir notre saison dans la joie et la bonne humeur comme cela a été le cas toute l'année, nous donnons rendez-vous à tous nos joueurs, leurs amis et leurs familles, le dimanche 8 juillet 2018, sur bord du Célé pour une belle fête de club !

RÉTROSPECTIVE EN IMAGES

1.Soirée cabaret AVEC animée par Y'a d'la Voix
2.Voeux du Maire au personnel communal
3.Pause pradinoise du CCAS
4.Soirée théatre AVEC "Le trésor de Mama Gulia" 5.Le théâtre du travers dans "Les Palmes de Monsier Shutz"
6.Après-midi "Jeunes talents" animé par l'Escale
7.Clôture du festival Ciné Latino avec le groupe Caldjo

PRADINES OPPOSITION

Lors du Conseil Municipal du jeudi 15 mars dernier, au point n°6 de l'ordre du jour, « Affaires Administratives : Démission d'une conseillère municipale de la majorité de son poste d'administratrice du Centre Communal d'Action Sociale de la commune ».

"Pradines Opposition" après discussion avec M. Le Maire a pu intégrer pour le renouvellement complet des membres des élus du conseil municipal représentant la commune au sein du conseil d'administration du CCAS, une représentation par "la liste d'union".

Cela permettra à "Pradines Opposition" d'obtenir de plus amples informations sur le budget de l'Ehpad et sur le fonctionnement du Centre Social de Prévention par la présence de notre conseiller municipal en la personne de Ludo Féraud.

Nous vous rappelons notre adresse mail :

pradinesopposition@gmail.com

Vos 4 élus de "Pradines Opposition"

Katia Chipolina, Ludo Féraud, Sylvie Lecomte-Drecq et Christian Liauzun.

CARNET, ÉTAT-CIVIL

Hommage à Hélène Etcheverry-Cubaynes

Petite-fille d'Adeline Cubaynes, qui avait contribué à sauver une famille juive pendant la guerre, Hélène Etcheverry-Cubaynes s'est éteinte le 13 janvier 2018 à l'âge de 98 ans.
Au côté de son frère Louis elle entre en résistance dès le début de la guerre et n'hésite pas non plus à prêter sa carte d'identité à Rosa Forst, cette jeune femme juive, cachée chez sa grand-mère, afin que cette dernière puisse se déplacer du bourg de Pradines pendant l'occupation.
Partie quelques temps au Pays Basque où elle rencontrera son mari, elle reprendra la ferme familiale de « Salapissou » et y vivra toute sa vie.
Un dernier hommage lui a été rendu le 15 janvier 2018 à l'église de Flaynac, avec en témoignage de son engagement, le drapeau tricolore, la croix de la Légion d'honneur et la médaille des Justes parmi les nations.

Décès

Etiennette SOMENZI épouse CORNILLEAU, le 08 décembre 2017
Guy BÉDOURET, le 13 décembre 2017
Jean-Claude CLUZEL, le 20 décembre 2017
Lucien GAS, le 28 décembre 2017
René BÉDUÉ, le 22 janvier 2018
Yves FROMENTÈZE, le 26 janvier 2018
José CARAVACA PAREDES, le 27 janvier 2018
René LANDRÉ, le 12 février 2018
Jean EYMES, le 09 mars 2018
Lucette MONS veuve FELZINES, le 19 mars 2018
Madeleine FEDERBE, le 27 mars 2018
Jacques GAILHARD, le 09 avril 2018

Mariages

Nisrine AZIZ & Pierrick ALLAIN, le 02 décembre 2017
Marielle BEX & Christian GRAMOND, le 21 avril 2018

Naissances

Maty GUEYE, le 28 novembre 2017
Léandre OFFORT LITTERAL, le 03 janvier 2018
Lison RADOCCHIA, le 11 février 2018
Mila SPYRZ, le 24 février 2018
Enzo BLANCHARD, le 16 mars 2018
Charly BARTHEZ, le 17 avril 2018

Une autorisation de la famille est indispensable pour cette publication.

AGENDA

MAI	
16 mai	Médiathèque : L'atelier créatif
15h	Les Amis de la Bibliothèque de Pradines
18-21 mai	Daniel-Roques : exposition Rencontre des artistes amateurs (8e édition) A.V.E.C Pradines
23 mai	Médiathèque : l'atelier numérique
15h	La médiathèque
27 mai	Foyer rural / Flottes :Théâtre "Jacoudi attend la retraite"
20h30	Cie Lous Courmedians Minjecebols/ A.V.E.C Pradines
27 mai	Cantine Jean-Moulin : loto des 20 ans
14h/18h	La Ruche
JUIN	
02 juin	D-Roques : match d'impro "Les Truffes d'Olt" face à "Les Imprototypes" de Rodez
20h30	Les Truffes d'Olt
06 juin	Médiathèque : l'heure du conte
16h	Les Amis de la Bibliothèque
09/10 juin	Flottes : Fête votive
	Association Foyer Rural de Flottes
13 juin	Médiathèque : l'atelier créatif
15h	Autour du Voyage
16 juin	Foyer rural / Flottes : Concert "Fantaisie" ensemble vocal Côté Chœur
20h	A.V.E.C Pradines
20 juin	Médiathèque : l'atelier numérique
15h	La médiathèque
21 juin	Soirée animée Fête de la musique Restaurant Chez Marie
19h	Loisirs 46 et Mme Alibert
22 juin	Stade de l'Île à Pradines : "Faîtes de la Musique" avec les Flagrants Délires
18h30	A.V.E.C Pradines / Mairie
23 juin	Médiathèque : "P'tit dej, on lit"
10h	Les Amis de la Bibliothèque
JUILLET	
14-15 juillet	Fête de Pradines, stade de l'Île. Fête foraine, repas gourmand animé
	Comité des Fêtes de Pradines

Depuis le 6 septembre 2017, la responsable de secteur de Lot Aide à Domicile, Madame Bousebaine, a le plaisir de vous accueillir à Pradines, dans les locaux de l'Agence postale communale situés 3 rue du Commerce et vous renseigne gratuitement sur l'accompagnement et les aides possibles en matière de services ménagers, garde d'enfants, ou maintien à domicile. Alors n'hésitez pas ! Les permanences ont lieu les trois premiers mercredis de chaque mois, de 9h30 à 12h30.

Nous contacter (appel gratuit) : 08 05 69 69 46
www.lotaideadomicile.com
lad@epl-lad.org
Par courrier : LAD, 48 Rue Montaudié, 46000 Cahors

RAPPELS : feux de plein-air, débroussaillage, nuisances sonores, ...

L'arrêté préfectoral du 05/07/12 fait obligation aux propriétaires de débroussailler leurs terrains et indique que le brûlage des déchets issus de l'entretien des parcs et jardins est interdit. Cette interdiction concerne tous les déchets (tonte, taille etc.) et s'applique en toute période.

Nous vous rappelons que, selon l'arrêté préfectoral du 02/12/09, les activités de bricolage et de jardinage, à l'aide d'appareils bruyants ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :
dimanche et jours fériés de 10h à 12h,
samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
les autres jours de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
Les arrêtés sont consultables en mairie.
Merci de respecter la tranquillité de vos voisins.

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires chimiques de synthèse, c'est pourquoi, le traitement des chaussées et des troittoirs est plus difficile.
Il faut également que les particuliers fassent un effort pour leur devant de porte. Que dites-vous d'accepter l'herbe à certains endroits ?